

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Quatrièmement, que le premier ministre nous donne ou non les renseignements que j'ai demandés au sujet des politiques d'emploi, des programmes fiscaux ou des priorités législatives, nous aimerions que le débat actuel soit ajourné après les commentaires des autres chefs de parti ou du moins jusqu'au début de la séance de demain matin. Somme toute, nous aurions dû avoir ce discours comme nous aurions dû prévoir certaines mesures législatives urgentes en décembre. Il aurait fallu engager ce débat en décembre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement a eu le temps de se préparer. Je suis certain que le projet de loi sur les pensions de vieillesse est prêt. Sans doute qu'on va le déposer aujourd'hui de sorte que nous l'examinerons demain. En fait, j'aimerais bien que la Chambre commence dès demain à étudier le projet du gouvernement concernant les pensions de vieillesse.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je ne veux pas que les vieillards attendent une journée de trop. Il se peut que le projet de loi soit si insipide que personne ne puisse l'appuyer. Il est sûrement prêt et le gouvernement pourrait le présenter dès aujourd'hui. Nous accepterions de revenir à la présentation de bills et de nous dispenser de tout avis nécessaire à la présentation de ce projet de loi pour qu'il puisse être présenté, mettons quelques minutes avant six heures. Nous renoncerions de même à tout avis nécessaire à la deuxième lecture demain. Après tout, le discours du Trône dit bien qu'on soumettra un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse et il s'agira là d'une première mesure.

• (1550)

Une voix: Où est-il ce projet de loi?

Une voix: Arrivons-y enfin!

L'hon. M. Stanfield: Il est certainement prêt maintenant. Nous n'avons pas l'intention de nuire au gouvernement tant qu'il sera en place et j'ose espérer que le gouvernement n'a pas l'intention, tant qu'il sera là, de gêner la bonne marche du Parlement.

Des voix: Bravo, bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement se doit de présenter sur-le-champ des projets de loi importants. Dès demain j'ai l'intention d'arrêter le présent débat pour qu'on puisse précisément étudier un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse. Demain, à l'heure propice, le gouvernement pourrait présenter un autre projet de loi qui doit être prêt. Il convient certainement de demander au gouvernement de présenter les projets de loi auxquels il a fait allusion aujourd'hui. Le projet de loi doit être prêt car, comme je l'ai dit, le gouvernement affirme qu'il présentera ce projet de loi comme première mesure. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement et tous les partis à la Chambre ne verraient pas d'un bon œil cette initiative. Demain et les jours suivants, nous pourrions prendre tout le temps nécessaire pour étudier ce projet de loi. Nous verrons alors s'il vaut la peine d'être appuyé ou s'il faut en modifier les détails. Nous pourrions par la suite et très

L'Adresse—M. Stanfield

bientôt, après que le gouvernement aura présenté autre chose, revenir au présent débat et le continuer.

Une voix: Ou tout simplement l'annuler.

L'hon. M. Stanfield: Nous ne l'annulerons pas et je ne crois pas que mes amis d'en face le feront. Ils ne le veulent pas. Ils cherchent un vote de confiance et espèrent l'obtenir. Je vais donc présenter quelques propositions qui assureront une aide à long terme aux personnes âgées.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Nous voulons qu'on présente d'autres mesures législatives qui, d'après le discours du trône, seraient prêtes. Voici ce qu'on dit:

... une loi sera présentée afin d'éclaircir certains aspects du Plan d'assurance-chômage et de mettre fin aux abus qui n'ont pas été éliminés au moyen de mesures administratives déjà appliquées.

C'est ce qu'on appelle une mesure immédiate. Il est clair qu'un projet de loi doit être prêt et que le gouvernement pourrait le présenter dès demain. Pas qu'on doive forcément en discuter sur-le-champ. Mais j'aimerais bien qu'on présente immédiatement une mesure sur les pensions de la vieillesse. Un projet de loi sur l'assurance-chômage doit sûrement être aussi important pour mes amis du NPD que pour moi; ces députés voudront certes voir cette mesure avant de prendre parti pour ou contre le gouvernement actuel.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement a fait connaître ses intentions. Comme le premier ministre a déclaré clairement et nettement ce qu'il compte faire en matière de chômage et de fiscalité, puisqu'il nous a énuméré une demi-douzaine de priorités et objectifs législatifs, je lui demande pourquoi il ne présente pas aujourd'hui même un projet de loi. Celui qui se rapporte aux pensions de vieillesse doit être prêt. On pourrait le présenter et ainsi nous pourrions passer demain à la deuxième lecture et, en même temps, présenter rapidement d'autres mesures législatives, comme celle qui a trait à l'assurance-chômage. En tout cas, le gouvernement a dit qu'il présenterait immédiatement de telles mesures. Je crois qu'en agissant le gouvernement nous donnera une idée plus claire de ce que recouvre la façade du discours du trône.

Le député de York-Sud (M. Lewis) peut ne pas désirer appuyer notre amendement; mais il ne sera pas obligé de prendre cette décision avant d'avoir pu juger lui-même de la qualité et de la nature du programme gouvernemental à l'égard de l'emploi, d'autres mesures législatives et du degré de satisfaction qu'il apportera à la Chambre en faisant face aux véritables besoins du pays.

J'aimerais proposer un amendement à la motion dont la Chambre est saisie, car les faits démontrent encore plus clairement que le gouvernement actuel ne mérite pas la confiance du pays. Je le propose, conscient de la situation critique de l'économie canadienne et des difficultés personnelles qui affligent tant de Canadiens à cause de la conjoncture actuelle. Ce sera tragique pour les Canadiens et le pays en général si le Parlement actuel maintient au pouvoir un gouvernement si peu convaincant, convenable et crédible. Nous autres, Canadiens, avons besoin d'un gouvernement déterminé. Nous n'avons que faire d'un gouvernement irrésolu, d'un gouvernement qui, apparemment, a renié bon nombre de ses principes et de ses convictions, d'un gouvernement qui, depuis le 30 octobre, n'a fait que reculer et s'excuser. Par conséquent, monsieur l'Orateur, appuyé par le député de Peace River (M.